AVIS PUBLIC

26 novembre 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée par Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière, de la municipalité de Kamouraska que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil tenue jeudi le 26 novembre 2026, la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 2026-10 décrétant une dépense et un emprunt de 408 734 $ pour la réalisation de travaux de modification du traitement de l'eau potable à l'usine existante – installation UV.

2. Avis public est en outre donné que le règlement 2026-10 est déposé au bureau de la greffière-trésorière situé au Centre communautaire de Kamouraska sis au 67, avenue Morel à Kamouraska où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'affaires du bureau soit entre 8H30 et 15H30 et ce, du lundi au vendredi. Toute personne intéressée pourra s'adresser au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité où le règlement est disponible.

Adoption du règlement le 26 novembre 2026.

DONNÉ À KAMOURASKA CE 26e JOUR DE NOVEMBRE 2026.

_____

Mychelle Lévesque, Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mychelle Lévesque, greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 26 novembre 2026 entre 10H30 et 15H30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 26 novembre 2026.

_____

Mychelle Lévesque, Greffière-trésorière